



Togo-Allemagne

Suivi et évaluation de la mise en œuvre des programmes de développement

Dans le cadre du renforcement continu des relations de partenariat et d'amitié entre la République togolaise et la République fédérale d'Allemagne, le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Coopération et des Togolais de l'extérieur, Yackoley Johnson, a accueilli, le 19 octobre 2026 ...



PAGE 3

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Atokou Ariratou : des céréales, des défis et la volonté de bâtir son indépendance

Au marché d'Adjengré, Atokou Ariratou sait qu'un commerce ne se construit pas uniquement avec des marchandises et de l'argent. Il faut aussi de la patience, le courage de recommencer ...

PAGE 2

ÉDUCATION



Épanouissement des élèves

Vers une meilleure expression scientifique, technologique et culturelle

Dans une note circulaire en date du 14 octobre 2026, le ministre de l'Éducation nationale Mama Omorou a pris une décision historique en ce qui concerne les semaines culturelles au Togo.

PAGE 3



Lutte contre le VIH Sida

Dr Muala examine le rôle du Parlement avec le professeur Klassou

La lutte contre le VIH Sida nécessite une mobilisation continue des institutions et un engagement renforcé en faveur de la prévention et de l'accès aux soins. C'est dans cette perspective que le Dr Christian Muala, représentant et directeur multi-pays de l'Onusida pour le Togo, la Côte d'Ivoire et le Bénin a été reçu par le professeur Komi Selom Klassou ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Togo : le Conseil des ministres examine les budgets rectificatif 2026 et prévisionnel 2027

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a présidé le jeudi 22 octobre 2026 une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers économiques et institutionnels.

Au cœur des travaux figurent les projets de loi de finances complémentaires pour 2026 et de finances pour 2027, élaborés en tenant compte des contextes régional et international. Les discussions ont également porté sur les zones économiques spéciales et la certification professionnelle.

Le Conseil a par ailleurs examiné un projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat entre l'Union européenne, ses États membres et les pays membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). Signé le 15 novembre 2023 à Apia, aux Samoa, cet accord constitue un autre volet des relations internationales du Togo.

Dans un message publié sur Facebook, Faure Gnassingbé a réaffirmé l'ambition de renforcer l'économie nationale, d'attirer les investissements, de consolider les partenariats internationaux et de créer des opportunités durables pour les populations.



CORIS PEPS
L'esprit tontine,
l'épargne
rémunérée
en plus.

Commencez
aujourd'hui
Réalisez demain.

5%
ÉPARGNE
RÉMUNÉRÉE

à partir
10 000
FCFA



CORIS BANK
INTERNATIONAL
La Banque Autrement

<https://coris.bank>
f i t t p

8283

Offre soumise à conditions

CMJN

	SOMMAIRE	Togo / Production céréalière Une estimation en hausse de 4,3 % en 2026-2027  P 5	Burkina Faso/Justice Ibrahim Traoré rétablit la peine de mort  P 8	Le Moringa Le purificateur naturel d'eau dont les Africains peuvent être fiers  P 10
---	------------------------	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Atokou Ariratou : des céréales, des défis et la volonté de bâtir son indépendance

Au marché d'Adjengré, Atokou Ariratou sait qu'un commerce ne se construit pas uniquement avec des marchandises et de l'argent. Il faut aussi de la patience, le courage de recommencer et la capacité de prendre des décisions sans connaître à l'avance leur résultat. Dans le secteur des céréales, où les stocks doivent être bien conservés et les achats soigneusement calculés, la moindre erreur peut compromettre les efforts de plusieurs jours. Atokou a pourtant poursuivi sa route, soutenue à différentes étapes par les mécanismes du Fonds national de la finance inclusive (FNFI) : APSEF en 2015, puis deux crédits N'Kodédé de 2 millions et 3,5 millions de FCFA en 2022 et 2024. Aujourd'hui épanouie, elle porte le regard d'une femme qui a appris à faire face aux exigences de son activité. Allons à la découverte de son parcours.

Dans le commerce des céréales, l'argent ne reste jamais longtemps sans destination. Il faut acheter, transporter, stocker, vendre, puis recommencer. Mais entre l'achat et la vente, des imprévus peuvent surgir : les clients n'achètent pas toujours au rythme espéré, les prix peuvent varier et les marchandises doivent être protégées. Une commerçante peut avoir un stock bien rempli et manquer malgré tout de liquidités pour

le prochain approvisionnement. C'est l'une des réalités les plus délicates de cette activité : apprendre à distinguer ce que l'on possède de ce que l'on peut réellement dépenser. « Parfois, on voit l'argent entrer et on pense avoir gagné. Mais il faut d'abord mettre de côté ce qui permettra de continuer le



Atokou Ariratou

commerce. » Cette discipline, souvent invisible aux yeux des clients, est au cœur de la gestion quotidienne.

En 2015, Atokou bénéficie du produit APSEF. Ce soutien intervient à une étape de son parcours où disposer de ressources supplémentaires peut faire la différence entre maintenir son activité et pouvoir mieux répondre aux besoins du marché. Pour une commerçante de céréales,

le défi consiste à utiliser chaque financement sans perdre de vue les dépenses à venir. Il faut choisir les produits à acheter, prévoir leur écoulement et conserver une marge de manœuvre pour les imprévus. Tout investir dans la marchandise peut sembler judicieux, jusqu'au moment

où une dépense urgente se présente. « Dans le commerce, il faut toujours garder une petite réserve. On ne sait jamais ce que le lendemain peut apporter. » Cette prudence permet de comprendre pourquoi la progression d'une activité repose autant sur les décisions quotidiennes que sur les ressources disponibles.

Sept ans plus tard, en 2022, elle bénéficie d'un crédit N'Kodédé de 2 millions de

FCFA. Le montant ouvre de nouvelles possibilités pour renforcer son commerce, mais il implique aussi davantage de responsabilités. Une capacité d'achat plus importante peut permettre de mieux répondre aux demandes des clients ; encore faut-il que les céréales choisies correspondent aux besoins et se vendent dans de bonnes conditions. Il faut aussi anticiper le remboursement et éviter de confondre augmentation du stock et augmentation réelle des bénéfices. Atokou doit donc envisager son activité dans la durée, en arbitrant entre ce qu'elle peut acheter et ce qu'elle pourra écouler. « Quand on vous donne les moyens d'avancer, il faut aussi savoir où vous voulez aller. L'argent seul ne fait pas le travail à votre place. » Cette étape souligne une réalité essentielle : accéder à un financement est une opportunité, mais savoir le gérer est une responsabilité.

En 2024, un second crédit N'Kodédé de 3 500 000 FCFA vient soutenir son activité. Après le financement précédent, cette nouvelle étape marque la continuité de son engagement dans le commerce des céréales. Les sommes mobilisées sont plus importantes, tout comme les exigences de gestion. Il faut protéger les stocks, surveiller les ventes et veiller à ce que l'argent investi puisse revenir dans le circuit commercial. Dans ce métier, la réussite

ne se mesure pas seulement à la quantité de céréales entreposées, mais aussi à la capacité de renouveler les marchandises sans fragiliser l'équilibre financier. « Il faut avancer, mais avancer avec la tête. Ce qui compte, c'est de pouvoir continuer demain, pas seulement de vendre beaucoup aujourd'hui. » Cette vision résume l'importance de la prudence dans une activité où chaque cycle d'achat et de vente prépare le suivant.

Aujourd'hui, Atokou Ariratou est une femme épanouie. Son histoire ne se réduit ni aux montants obtenus ni aux années qui séparent ses financements. Elle rappelle plutôt que le commerce exige une présence constante, des choix parfois difficiles et une capacité à préserver ses efforts dans les périodes moins favorables. D'APSEF en 2015 aux deux crédits N'Kodédé de 2022 et 2024, les appuis du FNFI ont jalonné son parcours et soutenu son activité. Mais la continuité du travail, la vigilance dans la gestion et la volonté de progresser restent déterminantes. Au marché d'Adjengré, derrière les céréales stockées et les ventes réalisées, il y a ainsi une femme qui poursuit son chemin avec détermination et qui a fait de son activité bien plus qu'un simple moyen de subsistance : un espace où construire son indépendance et regarder l'avenir avec confiance.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel





fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : Togomatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	---	--	--

Lutte conre le VIH Sida

Dr Muala examine le rôle du Parlement avec le professeur Klassou

La lutte contre le VIH Sida nécessite une mobilisation continue des institutions et un engagement renforcé en faveur de la prévention et de l'accès aux soins.



Le professeur Komi Sélom Klassou (à droite), et le Dr Christian Muala (Crédit photo : Assemblée nationale)

C'est dans cette perspective que le président de l'Assemblée nationale, le professeur Komi Sélom Klassou, a reçu en audience, ce mercredi 21 octobre 2026, Dr Christian Muala, représentant et directeur multi-pays de l'Onusida pour le Togo, la Côte d'Ivoire et le Bénin. Les échanges ont permis

de faire le point sur la coopération entre le Togo et l'institution onusienne, ainsi que sur les progrès réalisés par le pays. Dr Christian Muala a notamment salué la participation du Togo aux discussions internationales ayant conduit à l'adoption, en juin 2026, de la nouvelle déclaration politique sur le VIH, ainsi que son soutien à la position commune africaine de lutte contre la pandémie. Selon les données présentées par le représentant de l'Onusida, le Togo affiche des résultats encourageants : environ 94% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 93% des personnes concernées

sont sous traitement et 85% ont atteint la suppression virale. Les discussions ont également porté sur les défis persistants, notamment la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et le renforcement des actions en faveur des jeunes de 15 à 24 ans. La place du Parlement dans la lutte contre le VIH a également été abordée. Dr Christian Muala a souligné l'importance du plaidoyer des parlementaires, de leur rôle décisionnel et de leur contribution aux orientations stratégiques et budgétaires. Il a aussi évoqué la possibilité de renforcer leurs capacités

sur les questions liées au VIH et à la santé. À l'issue de la rencontre, le représentant de l'Onusida s'est réjoui de la qualité des échanges avec le président de l'Assemblée nationale. « Je suis vraiment surpris de la qualité des discussions et de l'engagement des parlementaires », a-t-il déclaré. Cette rencontre ouvre ainsi des perspectives de collaboration entre l'Onusida et l'Assemblée nationale, notamment en matière de renforcement des capacités des parlementaires et d'appui aux efforts visant à mettre fin au VIH/Sida d'ici 2030. **Edem Dadzie**

Épanouissement des élèves

Vers une meilleure expression scientifique, technologique et culturelle

Dans une note circulaire en date du 14 octobre 2026, le ministre de l'Éducation nationale Mama Omorou a pris une décision historique en ce qui concerne les semaines culturelles au Togo.

Selon la note, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du gouvernement en matière d'amélioration de la qualité de l'éducation, de développement des

de « semaine scientifique, technologique et culturelle ». Cette évolution traduit la volonté de faire de ces moments privilégiés de la vie scolaire de véritables espaces d'apprentissage, d'expérimentation, de créativité, de prolongement des activités pédagogiques, d'expression, de découverte et de valorisation des talents des apprenants.



Mama Omorou (Image trouvée en ligne)

compétences et de promotion des sciences, des technologies, de l'innovation, de la culture et avec l'introduction des classes-métiers, le ministère de l'Éducation nationale engage une évolution de la semaine culturelle organisée dans les écoles et établissements scolaires. Dorénavant, les activités qui étaient regroupées sous l'appellation de « semaine culturelle », sont réorganisées sous la forme

Les semaines scientifiques, technologiques et culturelles ont ainsi vocation à compléter les enseignements dispensés en classe par des activités pratiques et interdisciplinaires permettant aux apprenants de mobiliser leurs connaissances, de développer leur créativité, de travailler en équipe, et de mieux découvrir leurs aptitudes et leurs centres d'intérêt.

E. Dadzie

Togo-Allemagne

Suivi et évaluation de la mise en œuvre des programmes de développement

Dans le cadre du renforcement continu des relations de partenariat et d'amitié entre la République togolaise et la République fédérale d'Allemagne, le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Coopération et des Togolais de l'extérieur, Yackoley Johnson, a accueilli, le 19 octobre 2026 à son cabinet, une importante délégation allemande conduite par Rehner Anne, conseillère au ministère allemand des Affaires étrangères, chargée de la coopération avec le Togo.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des consultations sur la coopération germano-togolaise, prévues au Togo du 19 au 23 octobre 2026, un rendez-vous stratégique visant à faire le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des programmes de développement inscrits dans le cadre de la coopération germano-togolaise dans lesdits secteurs. Cette évaluation permet aux deux parties d'identifier les goulots d'étranglement et d'envisager, par la concertation, des solutions pour y remédier. Évaluer les acquis et projeter l'avenir À l'ouverture des travaux, Yackoley Johnson a chaleureusement souhaité la bienvenue à la délégation allemande, saluant un partenariat historique marqué par la rigueur et la constance. « Nous allons commencer une semaine de travail

intense dans le cadre de la coopération entre le Togo et l'Allemagne. Les consultations de cette semaine vont permettre aux deux parties d'explorer le travail déjà fait et voir dans quelle mesure

un impact direct sur les populations. Ces échanges préliminaires serviront de socle pour préparer les négociations intergouvernementales prévues pour l'année prochaine. Réaffirmant



Yackoley Johnson (à gauche) et Rehner Anne (Crédit photo : diplomatie.gouv.tg)

poursuivre la réalisation des projets, avec l'appui de nos partenaires allemands », a déclaré le ministre délégué, tout en exprimant la gratitude du gouvernement togolais pour le soutien apporté par Berlin dans des secteurs vitaux pour le développement du pays. Des priorités partagées Prenant la parole, Rehner Anne a félicité les équipes togolaise et allemande pour la qualité des travaux préparatoires. Elle a souligné que ces consultations permettent de structurer un dialogue approfondi sur les priorités politiques et stratégiques de la Feuille de route gouvernementale, avec un accent sur les secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, la santé, la décentralisation et la gouvernance ainsi que des projets qui ont

l'engagement de son pays, Rehner Anne a assuré que « l'Allemagne restera un partenaire fidèle aux côtés du Togo ». Il convient de préciser que la journée a essentiellement consisté en la tenue des dialogues sectoriels sur l'agriculture, l'énergie, la décentralisation et la gouvernance. Les travaux se poursuivront tout au long de la semaine à l'intérieur du pays notamment à Kara, à Kantè et à Kpalimé, par des visites, des remises d'équipements, etc., dans un esprit de dialogue constructif, de transparence et de rigueur institutionnelle. Enfin, la session plénière qui se tiendra le 23 octobre 2026 à Lomé marquera la fin des travaux au titre de ces consultations. **TM**

Togo-Union européenne

Alessio Cappellani accueilli à Lomé

Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, Afognon Kouakou Sédaminou, représentant le ministre, le professeur Robert Dussey, a reçu ce 20 octobre 2026, les copies figurées des lettres de créance de Alessio Cappellani, ambassadeur désigné, chef de la délégation de l'Union européenne au Togo.

La cérémonie protocolaire s'est déroulée au ministère des Affaires étrangères, marquant ainsi une étape importante avant la présentation des lettres de créance au président de la République Jean Lucien Savi de Tové.

Au cours des échanges
empreints de cordialité

et de respect mutuel, les deux personnalités ont salué l'excellence des relations de coopération qu'entretiennent le Togo et l'Union européenne avant de s'engager à œuvrer conjointement à leur renforcement.



La rédaction

Afognon Kouakou Sédaminou (à droite) et Alessio Cappellani (Crédit photo : diplomatie.gouv.tg)





**VOTRE CARTE
DEVIENT VOTRE
COUVERTURE**
HORS DU TOGO



INFO : 8283



Assistance médicale



Repatriement



Avance de fonds



Perte & vol de bagages



Couverture monde entier



Assistance 24h/7

La Banque Autrement
 020 00 00 00



NOTIFICATION ET REMISE DE LETTRE

L'An Deux Mil Vingt-Six (2026)

Et le vingt (20) octobre à 15 h 30 ;

A la demande de **L'UNION TOGOLAISE DE BANQUE (UTB)**, société anonyme au capital de DFF MILLIARDS DE FRANCS (10.000.000.000) CFA, dont le siège est à LOMÉ, S.P.359, Boulevard du 13 Janvier, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de LOMÉ sous le numéro TOGO-LOME 19 648 157/NIF 1000 166 194, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié en cette qualité audit siège ;

À M. N'ANOUAGUE N'AKRA, Exploitant son entreprise individuelle sous dénomination des établissements **STAFF AND LINE**, sis à Lomé, 22 BP 345 LOMÉ TOGO, demeurant et domicilié, où il est et par lequel il entendait ni prêter ni recevoir des fonds, comme il résulte de la signification de la présente lettre par affranchissement et dépôt en boîte aux lettres, pour la suite de son affaire, comme il résulte de la présente lettre.

Présenté et remis à :

M. N'ANOUAGUE N'AKRA, Exploitant son entreprise individuelle sous dénomination des établissements **STAFF AND LINE**, sis à Lomé, 22 BP 345 LOMÉ TOGO, demeurant et domicilié, où il est et par lequel il entendait ni prêter ni recevoir des fonds, comme il résulte de la signification de la présente lettre par affranchissement et dépôt en boîte aux lettres, pour la suite de son affaire, comme il résulte de la présente lettre.

L'original d'une lettre sur papier en-tête de L'UNION TOGOLAISE DE BANQUE (UTB), Société Anonyme (SA), référencée UTB/DAJ/DG/222/2026, datée du 12 Avril 2026, à elle adressée, ayant pour objet « Notification d'arrêt de compte » ;

Commentant par :

« Nous vous informons que dans le cadre de vos activités, des concours financiers ont été accordés à votre Société par notre institution.

Et terminée par :

Dans l'attente de votre prochain retour, veuillez recevoir, Monsieur, nos cordiales salutations. » ;

La présente notification est à toutes fins que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ELLE N'EN IGNORE**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé tout l'original de la lettre susvisée que copie du présent exploit dont le coût est de 30.000 CFA.

L'HUISSIER



Union togolaise de banque

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 37,813 Millions FCFA
 Siège Social : Lomé - Togo/RCOM : 9964 B 157 / NF : 1 000 160 194
 Code de Identification : 70000 / B.P. 200 / Lomé - TOGO Tél : 22 23 43 08 / 87
 Swift : UNTBTO20 Site Web : www.utb.tg E-mail : office@utb.tg

Direction Générale

NRE : **UTB/DA/OG/322/2026**

VIRAT : 

Lomé, le 13 avril 2026

M. NANOUAGUE N'LAKILA
 Exploitant sous dénomination des
établissements STAFF AND LINE
22 BP 345
Lomé-Togo

OBJET : Notification d'arrêté de compte.

Monsieur,

Nous vous informons que dans le cadre de vos activités, des concours financiers vous ont été accordés par notre institution. Malgré nos multiples relances, vous n'avez pas daigné honorer vos engagements et vous restez nous devoir la somme totale de trente-cinq millions cinq cent trente un mille neuf cent quatre-vingt-un (35 531 981) FCFA détaillée comme suit :

- Débit en compte :	11 822 318 F CFA
- Capital restant dû crédit équipement court terme :	23 709 663 FCFA
Total :	35 531 981 F CFA

Vous disposez d'un délai d'un (01) mois à compter de la réception du présent courrier pour solder votre dette ou formuler toute protestation relative au montant résultant de l'arrêté du compte courant de votre société.

Passé ce délai, la banque se trouvera dans l'obligation de clôturer ledit compte et la clôture ainsi opérée, sera réputée contradictoire à l'égard de votre société.

Nous espérons que vous privilégieriez la qualité de nos relations pour donner la suite appropriée et diligente à la présente lettre.

Dans l'attente de votre prochain retour, veuillez recevoir, monsieur, nos cordiales salutations.

Pour le Directeur Général
 Le Secrétaire Général
 Chargé de l'intérim




M. BODJONA Alewabia Egoufou Djwa



Agences Lomé :			
- Cotonou	- GUEDE	- Bè - Kpè	- Toli
- Dédzè	- Cinkogan	- QTR Cotonou	- Kpodjèkè
- Nibèssè	- Boukè		

Agences Intérieur :			
- Dédzè	- Kpè	- Kpè	- Akloufou
- Dèssè	- Kpè	- Kpè	- Toli
- Dèssè	- Kpè	- Kpè	- Akloufou
- Dèssè	- Kpè	- Kpè	- Toli

Liberté économique

Le Togo se classe au 4e rang de l’Uemoa

En matière de liberté économique, le Togo se classe au 4eme rang dans l’Uemoa et au 25eme rang en Afrique, selon le rapport « Economic Freedom of the World 2026 » publié le 6 octobre dernier par l’Institut Fraser, un centre de recherche canadien. À l’échelle mondiale, le pays se classe au 116e rang, à égalité avec le Liberia. Ce positionnement le situe derrière le Bénin, le Sénégal et la Côte d’Ivoire au sein de l’Union économique et monétaire ouest-africaine, mais devant le Mali, le Niger, le Burkina Faso et la Guinée-Bissau.

Le classement évalue le degré de liberté dont disposent les individus et les entreprises pour prendre leurs décisions économiques dans 165 pays et territoires. Il s’appuie sur 46 indicateurs répartis en 5 catégories : le poids de l’État dans l’économie, le système juridique

et les droits de propriété, la stabilité monétaire, la liberté du commerce extérieur et la réglementation des marchés.

Chaque indicateur reçoit une note de zéro à dix. Les résultats sont agrégés pour établir un score global, lui aussi compris entre zéro et dix. Plus la note est élevée, plus l’environnement économique est considéré comme favorable à la liberté d’entreprendre et aux choix économiques privés.

Le Bénin en tête de l’espace Uemoa

Parmi les 8 pays de l’Uemoa figurant dans le classement, le Bénin arrive en tête, au 11e rang africain et au 99e rang mondial. Il est suivi du Sénégal, 12e en Afrique et 100e au niveau mondial. La Côte d’Ivoire occupe la troisième place régionale,

avec le 19e rang africain et le 107e rang mondial.

Le Togo se positionne donc au quatrième rang des pays de l’Union. Il devance le Mali, classé 26e en Afrique et 119e mondial, le Niger, 28e et 124e, le Burkina Faso, 32e et 132e, ainsi que la Guinée-Bissau, 36e et 140e. Cet ordre dessine des écarts entre les économies de l’Union, sans toutefois préciser les réformes ou les secteurs qui expliquent la position de chaque pays.

Maurice domine le classement africain

À l’échelle du continent, Maurice conserve la première place, avec 7,97 points et le 9e rang mondial. Ses résultats les plus élevés concernent la stabilité monétaire, notée 9,06, et la liberté du commerce extérieur, avec 8,76 points. Les Seychelles et le Cap-Vert complètent le

podium africain, suivis de la Gambie et du Botswana.

Le classement place ensuite le Rwanda, l’Ouganda, le Kenya et l’Afrique du Sud, tandis que le Maroc ferme le top 10 continental. À l’autre extrémité, le Zimbabwe se classe 50e parmi les pays africains couverts et 164e mondial. À l’échelle mondiale, Hong Kong arrive en tête, devant la Suisse, Singapour, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

Un indicateur à interpréter avec prudence

Pour l’Institut Fraser, une liberté économique plus importante est associée à la prospérité, à des libertés civiles et politiques plus étendues et à une espérance de vie plus longue. L’institution estime que la possibilité d’entreprendre, de travailler, d’épargner et d’investir peut améliorer l’efficacité des acteurs

économiques.

Pour le Togo, la 25e place africaine constitue un repère comparatif, mais ne résume pas la situation économique du pays. Le classement ne fournit pas le détail des scores togolais dans chacune des 5 catégories. Il convient donc de ne pas déduire de ce rang les forces et faiblesses de l’économie nationale.

La comparaison avec les autres membres de l’Uemoa permet de situer le pays dans son environnement régional et d’ouvrir le débat sur les conditions qui facilitent l’investissement, l’initiative privée et les échanges. Les résultats gagnent à être rapprochés d’autres indicateurs économiques et sociaux avant de tirer des conclusions sur les politiques publiques.

Edy Alley

Sommet mondial sur l’IA

4 initiatives togolaises mises en avant à Séoul

Le Togo entend faire valoir ses expériences en matière de transformation numérique sur la scène internationale. Le pays prend part au Sommet mondial sur l’intelligence artificielle (IA) et le numérique, ouvert le lundi 19 octobre 2026 à Séoul, en Corée du Sud. La ministre chargée de la Transformation numérique, Cina Lawson, représente le Togo à cette rencontre consacrée aux possibilités offertes par l’IA aux économies en développement.



Cina Lawson à la tribune

À Séoul, 4 initiatives sont au cœur du partage d’expériences de la délégation togolaise. La première est le programme Novissi, lancé pendant la pandémie de Covid-19 pour soutenir financièrement les populations vulnérables. Grâce aux outils numériques, ce dispositif a facilité l’identification des bénéficiaires et le transfert des aides sociales.

Le Togo met également en avant son programme national de formation en intelligence artificielle, qui combine programmation informatique, apprentissage de l’anglais et acquisition de compétences numériques. Cette initiative vise à renforcer les capacités des bénéficiaires dans un secteur en pleine évolution.

Autre projet présenté : « Voix du Togo ». Il porte sur la constitution de ressources linguistiques destinées à améliorer la compréhension des langues locales par les systèmes d’intelligence artificielle. L’enjeu est de favoriser le développement d’outils mieux adaptés aux réalités linguistiques du pays et plus accessibles aux populations.

Le quatrième dossier concerne le projet d’accélération numérique soutenu par la Banque mondiale. Celui-ci prévoit d’étendre la connectivité aux établissements scolaires, aux structures sanitaires et aux administrations locales, afin de faciliter l’accès aux services numériques.

Ces initiatives couvrent des besoins essentiels : assistance sociale, formation, valorisation des langues locales et accès aux services publics. Leur efficacité dépendra toutefois de leur déploiement concret et de la capacité des populations à en bénéficier.

La participation du Togo à ce sommet constitue une occasion de présenter ses expériences, de confronter ses approches à celles d’autres pays et d’explorer de nouvelles pistes pour faire du numérique un levier de développement inclusif.

E. A

Togo / Production céréalière

Une estimation en hausse de 4,3 % en 2026-2027

La production céréalière togolaise devrait atteindre 1 955 893 tonnes au cours de la campagne agricole 2026-2027, selon la mise à jour de septembre 2026 du Réseau de systèmes d’alerte précoce contre la famine (FEWS NET). Cette prévision représente une progression de 4,3 % par rapport à la campagne précédente et de 25,2 % comparativement à la moyenne des 5 dernières années. Elle laisse entrevoir une disponibilité accrue des céréales, sans pour autant écarter les difficultés économiques auxquelles restent confrontés les producteurs.

Cette perspective intervient après une production estimée à 1,53 million de tonnes en 2024-2025, contre 1,56 million de tonnes lors de la campagne précédente, selon des données de la Bceao rapportées par Togo First. Les récoltes déjà disponibles dans la zone bimodale et celles attendues à partir d’octobre dans le nord devraient permettre à davantage de ménages de compter sur leur propre production. FEWS NET estime que ces disponibilités pourraient soutenir une situation alimentaire minimale dans la majeure partie du pays.

Toutefois, les effets de cette amélioration ne seront pas uniformes. Dans les préfectures de Kpendjal et de Kpendjal-Ouest, l’insécurité continue de limiter les déplacements, l’accès aux terres agricoles et les

échanges commerciaux. Les populations déplacées internes et les réfugiés figurent parmi les groupes les plus exposés aux risques d’insécurité alimentaire. Dans ces zones, une récolte plus importante ne suffit donc pas nécessairement à garantir un accès régulier à la nourriture.

Des prix avantageux pour les consommateurs

En septembre 2026, le kilogramme de maïs, principale

de la sécurité alimentaire (Ansat) a lancé en octobre sa campagne d’achat de céréales. L’opération prévoit l’acquisition d’environ 13 000 tonnes, pour une enveloppe de 2,6 milliards FCFA. Ces achats doivent contribuer au renforcement des stocks de sécurité alimentaire, tout en offrant un débouché à une partie de la production.

La hausse annoncée constitue ainsi un signal



Des agricultrices en train d’éplucher les épis de maïs

céréale de base, se vendait en moyenne à 155 FCFA. Ce prix est inférieur de 54 % à celui observé un an plus tôt et de 44 % à la moyenne des 5 dernières années. Pour les ménages acheteurs, cette baisse améliore le pouvoir d’achat alimentaire. En revanche, elle réduit les recettes des producteurs et des détenteurs de stocks, souvent confrontés à des charges importantes.

L’écoulement des récoltes en question

Pour soutenir les producteurs et consolider les réserves nationales, l’Agence nationale

encourageant, mais ses retombées dépendront aussi des conditions de commercialisation. Les capacités de stockage, l’accès aux marchés et l’existence de débouchés rémunérateurs seront déterminants pour limiter les pertes et stabiliser les revenus agricoles. L’enjeu consiste à transformer la progression des volumes récoltés en bénéfices durables, pour les exploitants comme pour les consommateurs. Une production abondante ne garantit pas, à elle seule, une sécurité alimentaire équitable.

Edy Alley

Visite de Faure Gnassingbé en Chine

Ce que le Togo gagne

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a bouclé, ce 16 octobre, une visite officielle de huit jours en Chine. Au-delà des formalités protocolaires, ce voyage se traduit par des retombées pour le Togo, propulsant le partenariat bilatéral entre les deux pays. Que peut-on retenir de cette visite en Chine ? Décryptage des enjeux et des retombées de ce déplacement dans notre dossier.

La géopolitique mondiale se redessine et le Togo doit mieux se positionner pour tirer le maximum pour son développement. C'est dans ce cadre qu'intervient, du 9 au 16 octobre 2026, la visite officielle de Faure Gnassingbé en Chine. À travers cette visite stratégique, les autorités

de cette visite. Le phosphate, par exemple, pourrait ouvrir des possibilités de transformation plus poussée, sous réserve d'études de faisabilité, de débouchés commerciaux et de conditions de production compétitives. Dans le secteur agricole, les technologies d'irrigation, les équipements adaptés,

investissements industriels et technologiques, avec une ambition claire : ne plus être seulement un point de passage pour les marchandises, mais aussi un lieu où elles sont transformées.

L'ambition du pays ne se résume plus à faciliter la circulation des marchandises entre les routes maritimes internationales et les marchés de l'hinterland ouest-africain. Elle consiste aussi à capter une part plus importante de la valeur générée par ces échanges.

plateforme logistique peut devenir le point d'ancrage d'unités de conditionnement, d'assemblage, de transformation et de distribution. Elle peut également soutenir l'émergence de fournisseurs nationaux et de services spécialisés.

Le même raisonnement s'applique aux ressources naturelles. Le phosphate, notamment, pourrait servir de base à des activités industrielles plus élaborées si les conditions économiques, énergétiques, environnementales et commerciales sont réunies. Et c'est là que réside le véritable enjeu du partenariat avec la Chine. Le Togo doit négocier non seulement des capitaux et des équipements, mais aussi de la formation, des débouchés, de la sous-traitance et des transferts de savoir-faire. D'où le déplacement du président du Conseil. Pour les autorités togolaises, la géographie du pays offre une opportunité, mais la diplomatie peut ouvrir des portes. La visite de Faure Gnassingbé en Chine apparaît donc comme un tournant économique dans une relation déjà ancienne.

À Xiamen, l'articulation entre activités portuaires, zones économiques et services logistiques a permis d'alimenter la réflexion sur le développement du littoral togolais. A Shenzhen, l'interaction entre innovation et production industrielle illustre l'importance des compétences et de l'environnement technologique. Dans le Shaanxi, les expériences agricoles et territoriales ont mis en lumière les liens entre productivité, transformation et développement local.

Pour le Togo, les domaines susmentionnés ne devraient pas être considérés isolément. Une plateforme logistique performante peut soutenir l'industrie. Une agriculture modernisée peut alimenter des unités agro-industrielles. Des investissements dans le numérique peuvent améliorer la gestion des infrastructures et la productivité des entreprises.

La transformation des ressources naturelles constitue également un enjeu. Le développement d'activités industrielles autour du phosphate ou d'autres filières pourrait accroître la valeur produite localement, sous réserve de conditions économiques et environnementales favorables.

Cette stratégie exige néanmoins des investissements complémentaires dans l'énergie, la formation professionnelle, les infrastructures et les services aux entreprises. Elle suppose également un cadre réglementaire suffisamment prévisible pour permettre aux investisseurs de planifier leurs opérations.

La question de l'intégration régionale est tout aussi importante. Une base industrielle au Togo peut gagner en attractivité si elle permet de desservir plusieurs marchés africains. Cela nécessite des corridors efficaces, des procédures commerciales fluides et des produits compétitifs.

Le véritable enjeu du président du Conseil en se déplaçant en Chine, est de faire du port de Lomé non seulement une porte d'entrée vers l'Afrique de



Faure Gnassingbé à Shaanxi

togolaises misent sur la coopération bilatérale pour accroître l'investissement productif. Via les différentes étapes du déplacement de Faure Gnassingbé, le Togo a pu examiner des expériences susceptibles d'alimenter ses réflexions sur la modernisation agricole, le développement industriel, les infrastructures et l'innovation.

La priorité a consisté à mieux relier les investissements aux besoins de l'économie nationale. Les infrastructures portuaires et logistiques, notamment celles de Lomé, offrent des possibilités de développement qui dépassent le seul transit des marchandises. Elles peuvent soutenir des activités de transformation, d'assemblage, de conditionnement, de stockage spécialisé et de distribution régionale.

La valorisation des ressources naturelles représente également une perspective importante lors

les solutions numériques et les infrastructures de conservation pourraient contribuer à améliorer la productivité et à réduire les pertes après récolte.

La participation des entreprises togolaises, le développement de la sous-traitance locale et la formation de techniciens et d'ingénieurs trouvent également leur place dans cette visite. Dans l'ensemble, il est donc question de construire une coopération dans laquelle les capitaux et les technologies mobilisés contribuent à renforcer durablement les capacités du pays.

Accroître la valeur ajoutée : le pari togolais

En se rendant dans les villes chinoises comme Shaanxi, Fujian, Pékin et Shenzhen, l'occasion a été donnée à Faure Essozimna Gnassingbé d'explorer plusieurs facettes de la puissance économique chinoise. Pour le Togo, l'enjeu est de convertir cette proximité diplomatique en

En huit jours, le président du Conseil a parcouru des territoires qui incarnent différentes composantes de la puissance économique chinoise : agriculture et développement local dans le Shaanxi, économie maritime dans le Fujian, impulsion politique à Pékin et innovation industrielle à Shenzhen.

Le choix de ces étapes n'est pas fortuit. Il met en perspective plusieurs questions auxquelles le pays est confronté, à savoir : Comment transformer un avantage portuaire en avantage industriel ? Comment attirer les investisseurs sans se limiter à l'accueil d'infrastructures ? Comment faire en sorte que les technologies importées contribuent à développer des compétences locales ?

Si le Port autonome de Lomé constitue un atout majeur pour que le Togo devienne un hub logistique sous-régional, son potentiel dépend aussi des activités qui s'y développent. Une

La place de choix pour le Port et les usines

Transformer une position logistique stratégique en capacité industrielle, c'est aussi l'objectif visé par la visite officielle de Faure Gnassingbé en Chine. Entre modernisation agricole, valorisation des ressources, économie maritime et innovation technologique, le Togo cherche à inscrire sa coopération avec la Chine dans une stratégie de création de valeur à l'échelle régionale.

Le Port de Lomé constitue l'un des principaux atouts économiques du Togo. Dans une économie mondiale où la compétitivité repose de plus en plus sur l'intégration entre transports, production et distribution, la fonction de transit ne suffit pas à exploiter tout le potentiel d'une infrastructure portuaire.

Le déplacement, articulé autour de plusieurs territoires aux profils économiques complémentaires, ouvre des pistes pour repenser la place du Togo dans les circuits de production et d'échanges.

l'Ouest, mais aussi un point d'ancrage pour la production, la transformation et l'innovation. Si cette ambition se traduit en projets viables, elle pourrait renforcer la place du Togo dans l'économie régionale et donner une nouvelle portée à son partenariat avec la Chine.

Une diplomatie de résultat

Le déplacement de Faure Essozimna Gnassingbé en Chine, est aussi celui d'une diplomatie de résultat. L'enjeu diplomatique est de faire converger les engagements politiques, les intérêts économiques et les priorités nationales de développement.

Les relations entre le Togo et la Chine s'inscrivent dans une histoire diplomatique de plus d'un demi-siècle. Leur approfondissement, consacré par l'établissement d'un partenariat stratégique global en septembre 2024, ouvre de nouvelles perspectives de coopération. La visite effectuée par le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'inscrit dans cette

continuité. Les rencontres de haut niveau à Pékin, notamment avec le président chinois Xi Jinping et le Premier ministre Li Qiang, donnent une dimension politique aux perspectives économiques explorées au cours du déplacement.

Pour le Togo, il s'agit notamment de mobiliser des investissements susceptibles d'accompagner l'industrialisation, la modernisation agricole, le développement des infrastructures et la transformation numérique. Pour la Chine, la relation avec Lomé présente des perspectives liées à la connectivité régionale, aux échanges commerciaux et aux possibilités d'implantation d'activités productives tournées vers les marchés africains.

Le rapprochement avec Pékin s'inscrit donc dans une stratégie de diversification des partenariats internationaux du Togo. Du Shaanxi au Fujian, de Pékin à Shenzhen, le déplacement du président du Conseil a aussi permis d'explorer des expériences

et des possibilités de coopération dans des secteurs déterminants pour le développement national. L'enjeu est de renforcer la complémentarité entre les capacités industrielles et technologiques chinoises et les priorités économiques du Togo. Les infrastructures portuaires et logistiques, la transformation des ressources naturelles, la modernisation agricole, le développement énergétique et l'innovation numérique constituent autant de domaines susceptibles de soutenir cette dynamique.

Le Port autonome de Lomé et les corridors de transport offrent notamment des possibilités de développement d'activités industrielles et de services tournées vers les marchés régionaux. L'objectif est de passer progressivement d'une économie principalement tournée vers la circulation des marchandises à une économie qui privilégie davantage leur transformation sur le territoire national. Cette ambition implique

également de renforcer les capacités des entreprises togolaises. Car pour le gouvernement, les investissements productifs doivent pouvoir générer des emplois qualifiés, développer la sous-traitance locale et favoriser le transfert de compétences. La formation des jeunes, des techniciens et des ingénieurs apparaît ainsi comme une composante essentielle du partenariat.

L'énergie constitue une autre condition déterminante. Le développement de l'industrie, des infrastructures numériques et des technologies avancées nécessite un approvisionnement fiable et compétitif. Pour ce faire, la coopération internationale avec la Chine, contribue à répondre à ces besoins à travers des projets adaptés aux priorités nationales et à leurs contraintes économiques.

Innover dans le secteur agricole

La visite du président du Conseil en Chine a également mis en lumière l'importance

de l'innovation agricole. Les technologies d'irrigation, la mécanisation, l'analyse des données et les solutions de conservation peuvent contribuer à améliorer la productivité et à renforcer la valorisation des productions locales, à condition d'être adaptées aux réalités des exploitations togolaises.

Pour les autorités togolaises, l'objectif est clair à travers le déplacement de Faure Gnassingbé. Il est question de faire de la diplomatie économique un instrument de transformation, en reliant les investissements aux besoins du pays, les technologies à la formation et les infrastructures à la création de valeur.

Au regard de ce qui précède, il ressort donc que le Togo ne change pas de cap partenarial à travers cette visite officielle en Chine. Mieux, il cherche à changer d'échelle, en renforçant les capacités qui permettront à son économie de produire davantage et de mieux valoriser ses atouts.

La Rédaction

2^e ORIGINAL

ROUEN
Tél. 22 33 83 94
Rég. Lomé
Rég. Lomé

SIGNIFICATION DE L'EXPEDITION DU JUGEMENT DE L'AUDIENCE
EVENTUELLE

N°0066/2026/AEA DU 04 AOUT 2026 DU TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE LOME

L'an deux mil vingt six

Et le Mercredi 24 Octobre à 3h30

A la requête de la COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE (COFINA) Togo SA, Société Anonyme
avec Conseil d'Administration au capital de 1.500.000.000 de FRANCS CFA, Immatriculée au
Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO, sous le numéro TG-LFW-01-2025-12369,
Agrément Numéro 36/MF/SG/CAS-IMEC et inscrite sur la liste de l'APSPD sous le numéro
T/1/GFLM/2019/257A dont le siège social est situé à Lomé (TOGO), Boulevard du 13 Janvier,
quartier Kodjoviakopé, 07 BP 7499 Lomé-Togo, Tél. [00228] 22 23 68 68/22 23 68 60, agissant,
poursuites et diligences de son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de Maître Thérèse DONU, Avocate au Barreau du Togo dont le Cabinet est sis à Lomé
quartier Adidoadin, 2^{ème} corner après le carrefour Bodjona en direction de la Cour d'Appel de Lomé,
31 BP 20, www.theresedonu.com, Tél. 90 17 80 75 ;

L'ai

Je soussigné Me AGBOBLY-ATAI Ayi Mawaka,
Magistrat de Justice près la Cour d'Appel et le
Tribunal de Grande Instance de Lomé y demeurant
et domicilié à Lomé Nitra, 115, Rue TABINDE,
non loin de la Pharmacie SA XPEHENOU

10001
10001

Signifié et laissé à :

Madame ALOKPA Ayawovi Dodji, Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé, quartier
Adidogomé, Tél. 90 33 30 21, Promotrice des ETABLISSEMENTS ESSIL DELALOM (E.D) sis à Lomé
Assigamé Lagos Kpanou, Rue Guillemard, Tél. 90 33 30 21, Immatriculés au Registre du Commerce et
du Crédit Mobilier du Togo sous le numéro TGI01m 2017 A5549, où étant et parlant à la requête
n'ayant pas de domicile ni autre adresse connue nous lui
avons signifié copie de l'acte par affichage devant
le quai de Tribunal de Grande Instance de Lomé
conformément à l'article 50 du C.P. civil

Aux nommés NONGNI Dossou Samson, NONGNI Christian, NONGNI Constant, héritiers de
feu NONGNI Assou Yao (Robert) ; tous assistés de Maître ADIGBO Kossi Dodji, Avocat au
Barreau du Togo dont le Cabinet est sis à Lomé, Angle rue des Equinoxes et 161 rue du Messager,
TokoIn Solidarité, 22 BP 227 Lomé, Tél. 96 80 20 58/90 11 27 65, où étant et parlant à

Copie Certifiée Conforme de l'expédition du jugement de l'audience éventuelle N°0066/26/AEA du 04 Août 2026 du Tribunal de Grande Instance de Lomé dont la teneur suit :

<< PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement, contradictoirement, en matière de saisie immobilière et dernier ressort conformément à l'article 300 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution ;

Déclare les nommés NONGNI Dossou Samson, NONGNI Christiam et NONGNI Constant, héritiers de feu NONGNI Yao Assou (Robert) Irrecevables en leurs dires et observations ;

Dit n'y avoir lieu à statuer au fond ;

Autorise la société COFINA TOGO SA à poursuivre la procédure de saisie immobilière conformément aux clauses et conditions du cahier des charges en date du 03 octobre 2025 ;

Fixe au vendredi 21 août 2026 à 11 heures la date d'adjudication par-devant le tribunal de grande instance de Lomé ;

Ordonne au greffier la transcription de la présente décision sur le cahier des charges ;

Condamne les disants aux dépens >> ;

La présente signification leur est faite à toutes fins de droit ;

Leur rappelant qu'ils peuvent relever appel dans le délai prévu par l'article 300 AUPSRVE ;

SOUS TOUTES RESERVES

ET POUR QU'ILS NE L'IGNORENT

Et je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé à chacune, copie de l'expédition du jugement de l'audience éventuelle N°0066/26/AEA du 04 Août 2026 ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de _____ FRANCS CFA-

L'HUISSIER,



2

Burkina Faso/Justice

Ibrahim Traoré rétablit la peine de mort

Au Burkina Faso, la lutte contre l'insécurité prend un nouveau tournant judiciaire. Mardi 20 octobre 2026, l'Assemblée législative du peuple (ALP) a adopté, à l'unanimité de ses 71 votants, un nouveau Code pénal réintroduisant la peine de mort, abolie pour les crimes de droit commun en 2018. Une décision qui traduit la volonté du pouvoir militaire de durcir sa réponse aux menaces pesant sur le pays.

Le texte rend passibles de la peine capitale le terrorisme, l'espionnage, la trahison et le parricide, tout comme l'importation de produits périmés ou prohibés ayant entraîné la mort. Pour le ministre de la Justice, Edasso Rodrigue Bayala, cette réforme doit notamment priver les groupes jihadistes d'un argument de

recrutement : la perspective d'échapper à toute sanction plus lourde que la prison à vie. Ce durcissement intervient dans un pays éprouvé par une décennie de violences meurtrières et de déplacements massifs. Les groupes liés à Al-Qaïda et à l'État islamique continuent de défier les forces nationales, alimentant une attente de protection à laquelle l'exécutif cherche à répondre. Aux yeux des autorités, la sévérité de la loi doit désormais accompagner l'effort militaire. Le capitaine Ibrahim Traoré avait d'ailleurs donné le ton fin septembre, promettant une réponse « sans pitié » aux actes d'espionnage et de trahison : « Le sentimentalisme, c'est fini. »

Mais au-delà du registre

sécuritaire, cette réforme porte une dimension politique. Adoptée par une assemblée non élue, elle s'inscrit dans une redéfinition plus large de l'autorité de l'État, sur fond de souverainisme revendiqué. Le nouveau texte prévoit également une repénalisation des délits de presse, soulevant des interrogations sur la place laissée à la critique et aux libertés publiques.

La décision suscite déjà des réserves. Amnesty International rappelle que la peine capitale n'a pas démontré une efficacité dissuasive supérieure aux autres sanctions. Human Rights Watch alerte, pour sa part, sur les risques d'erreurs judiciaires irréversibles et d'instrumentalisation contre

les voix dissidentes, dans un système judiciaire déjà fragilisé. Le Burkina Faso n'a plus procédé à une exécution

fermeté un instrument central de gouvernement. Reste une question essentielle : la sévérité de la sanction suffira-



Ibrahim Traoré

judiciaire connue depuis 1988. Son retour à la peine capitale marque donc davantage qu'une inflexion pénale : il révèle le choix d'un pouvoir qui fait de la

t-elle à restaurer une sécurité durable, sans compromettre les garanties que la justice doit précisément préserver ?

T.M.

Ghana/Politique

Le président ghanéen n'exclut pas une coopération antiterroriste ouverte à la Russie

Face à la progression du terrorisme au Sahel, le Ghana défend une coopération sécuritaire qui ne s'arrête pas aux rivalités entre puissances. Interrogé mercredi 21 octobre à Londres, lors du Financial Times Africa Summit, sur l'engagement de Moscou auprès des États sahéliens, le président John Dramani Mahama a estimé que tout partenaire réellement déterminé à combattre les groupes armés devait être accueilli. Une position qui privilégie l'objectif sécuritaire sans pour autant signifier une adhésion à la stratégie russe.

« À mon avis, toute personne engagée dans la lutte contre le terrorisme est la bienvenue », a-t-il déclaré, selon Reuters. L'affirmation intervient alors que le Mali, le Burkina Faso et le Niger, réunis au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES), ont quitté la Cedeao et renforcé leurs partenariats militaires avec la Russie. Dans cette recomposition régionale, Accra maintient ses coopérations occidentales tout en préservant les passerelles avec ses voisins sahéliens. Cette orientation n'est pas nouvelle. Le 25 septembre, devant le Council on Foreign Relations, Mahama plaidait déjà pour que les trois pays sahéliens ne soient pas abandonnés à leur combat. La Cedeao, assurait-il, reste disposée à coopérer avec eux, malgré leur retrait. Il évoquait aussi la reprise du dialogue et la persistance des échanges commerciaux, signes que les liens régionaux résistent aux divergences politiques.

L'enjeu est également national. Partageant une frontière avec le Burkina Faso, le Ghana redoute l'extension vers le sud des violences jihadistes. Accra renforce sa surveillance et le partage de renseignements

avec Ouagadougou. En août, les deux pays ont signé un accord de défense prévoyant des patrouilles coordonnées et une meilleure protection des corridors commerciaux. La sécurité des populations rejoint ainsi celle des échanges dont dépendent les économies frontalières. À Londres, le président Mahama a par ailleurs évoqué les difficultés financières qui retardent le déploiement d'une force ouest-africaine, faute, selon lui, d'une résolution onusienne permettant de mobiliser les financements nécessaires. Le constat souligne les limites d'une coopération qui demeure largement dépendante des ressources et des arbitrages internationaux. Reste que l'ouverture à tous les partenaires ne garantit ni l'efficacité opérationnelle des appuis étrangers ni la protection des civils. Pour le Ghana, le défi consiste moins à choisir un camp qu'à rapprocher des voisins divisés autour d'une urgence commune : empêcher la menace terroriste de redessiner durablement les frontières de la sécurité ouest-africaine.

T.M.

Afrique du Sud / Eventuelle exclusion de l'Agoa

Le président Ramaphosa se prépare au pire

L'Afrique du Sud n'a pas perdu son accès préférentiel au marché américain. Mais Cyril Ramaphosa entend préparer le pays à cette éventualité. Lundi 19 octobre, à Johannesburg, lors d'une rencontre avec des responsables de presse organisée à l'occasion du Black Wednesday, le président a prévenu qu'une exclusion de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) aurait des conséquences « dévastatrices » sur l'emploi. Un avertissement révélateur des incertitudes qui entourent les relations entre Pretoria et Washington.

Créé en 2000, l'AGOA permet à plusieurs pays africains d'exporter de nombreux produits vers les États-Unis sans droits de douane. Sa prolongation jusqu'au 31 décembre 2028 offre un horizon aux entreprises, mais ne garantit pas l'éligibilité de chaque bénéficiaire. Dans un contexte de tensions diplomatiques avec l'administration Trump, des responsables américains plaident pour l'exclusion sud-africaine. Pretoria, tout en maintenant le dialogue, refuse désormais d'écarter ce scénario.

L'enjeu dépasse les équilibres commerciaux. Une perte des préférences fragiliserait notamment l'automobile et l'agriculture, deux secteurs créateurs d'emplois et fortement dépendants de leur compétitivité à l'exportation. Pour une économie confrontée à un chômage structurel

élevé, le risque est autant social qu'industriel. Les entreprises pourraient voir leurs marges comprimées, leurs commandes déplacées vers d'autres fournisseurs et leurs perspectives d'investissement contrariées. Cette vulnérabilité s'ajoute à des droits de douane supplémentaires qui affectent déjà certaines

avancées réelles, mais qui ne constituent pas encore des substituts immédiats au marché américain.

Ce repositionnement illustre une équation délicate : diversifier sans rompre, conquérir de nouveaux marchés sans sacrifier les acquis existants. Car les préférences tarifaires, à elles seules, ne suffisent pas



Cyril Ramaphosa

exportations, malgré l'existence du régime préférentiel.

Ramaphosa cherche donc à élargir les débouchés. Avec le vice-président Paul Mashatile, il multiplie les démarches économiques auprès de nouveaux partenaires. Depuis mai, la Chine applique un régime temporaire de droits nuls à des produits sud-africains répondant aux règles d'origine. En août, l'Inde et l'Union douanière d'Afrique australe ont fixé le cadre de négociations d'un accord commercial préférentiel. Des

à garantir des exportations compétitives ; comptent aussi les capacités industrielles, la logistique et la stabilité des règles commerciales.

En préparant une possible exclusion, Pretoria ne tourne donc pas le dos à Washington. Elle cherche surtout à réduire sa vulnérabilité face à des décisions qu'elle ne maîtrise pas. Pour Pretoria, le véritable enjeu sera de transformer cette incertitude diplomatique en stratégie durable de résilience économique.

T.M.

SIGNIFICATION DES GROSSES DE LA CONVENTION DE CREDIT EN COMPTE COURANT EN DATE DU 23 AOUT 2024 AVEC COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE

N° en deux mil vingt-six

A la requête de Monsieur et Madame HANCOU de Ouhadja à 15 heures 15 minutes
Rue de l'Indépendance à Lomé

La requête de **BANK OF AFRICA-TOGO (BOA-TOGO) SA**, Société Anonyme au capital de vingt milliards (20 000 000 000) de francs CFA, N° CC : 092694-U-RCCM : Lomé-2009 B 0340, ayant son siège social au Boulevard de la République, quartier Adawlato, 01 BP 229 Lomé-Togo, Tel : (+228) 22 53 62 62 / 22 53 62 01, agissant, poursuites et diligences de son représentant légal, demeurant et domicilié es-qualité au siège de ladite banque;

Assistée de Maître Ezi DJOMATIN, Avocat au Barreau du Togo, au 313, Boulevard du 13 janvier au 1^{er} étage de l'immeuble de l'Agence du boulevard-Est de la Banque UTB à côté de la Compagnie AIRFRANCE, non loin du siège de CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO et en face de la société EFOGERC audit et conseil, Commune du Golfe 4, quartier Béniglato, 04 BP : 926, Tel : 92 68 68 59/96 53 94 94 Lomé, E-mail : cabinetmediomatin@gmail.com, au cabinet duquel domicile est élu aux fins des présentes et leurs suites;

J'ai

Se soussigné M. AGBORI F. ATANI Ag. Maître
Huissier de Justice près le Cour d'Appel et le
Tribunal de Grande Instance de Lomé y demeurant
et exerçant à Lomé-Nord, 115, Rue GABRIEL
Norteh de la Pharmacie BP 4756 LOMÉ

Signifié et en tête de la présente, laissé à :

1- Société ELIEL GATE, Société à Responsabilité Limitée (Ex Établissement ELIEL GATE), ayant son siège social à Lomé, quartier Ablogamé, Zone portuaire, Boulevard du Mono, von Restaurant le Phénicien, immatriculée au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier sous le numéro TG-LFW-01-2024-B12-01712, Tel : 90 68 60 53/96 51 79 79, BP : 8585, prise en la personne de son Gérant, demeurant et domicilié en cette qualité au siège de ladite société, où étant et parlant à : la personne qui se trouve dans les locaux de la dite société

2- Madame DZOKPE Ama Biava, constituante hypothécaire, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Sanguera Klémé, Tel : 93 48 02 51, où étant et parlant à : la personne qui se trouve dans les locaux de la dite société

Copie de la grosse de la convention de crédit en compte courant en date du 23 août 2024 à laquelle sont annexés le procès-verbal d'arrêté contradictoire de compte du 23 décembre 2025 et la lettre de dénonciation et clôture juridique de compte courant datée du 23 décembre 2025.

Leur indiquant que la présente signification leur est faite à toutes fins utiles que de droit.

De suite à même requête j'ai huissier susdit et soussigné, agissant en vertu de la grosse de la convention de crédit en compte courant, du procès-verbal d'arrêté contradictoire de compte et de la lettre de dénonciation et clôture juridique de compte courant précités ainsi que du pouvoir spécial en date du 23 septembre 2026 dont copie sont annexé au présent acte ;

Fait commandement aux susnommés :

De payer, dans les vingt (20) JOURS qui suivent la signification du présent exploit, pour tout délai, à ma requérante ou en mes mains, Moi, huissier susdit et soussigné, ayant reçu pouvoir à cet effet, la somme totale de trente-un millions huit cent cinquante-deux mille quatre cent soixante-onze (31 852 471) F CFA, représentant le montant en principal, frais et intérêts de la dette de la société ELIEL GATE SARL (Ex Établissement ELIEL GATE) envers la BOA Togo SA ci-après détaillée augmentée du coût du présent exploit :

Principal.....	26 807 538 F CFA
Frais de poursuite (15%)	4 021 130 F CFA
TVA (18%)	723 803 F CFA
Coût du présent exploit.....	300 000 F CFA

Leur avertissant que faute de paiement de leur part de la somme sus-indiquée dans le délai ci-dessus imparti, le présent commandement pourra être transcrit à la conservation foncière et vaudra à partir de sa publication saisie de l'immeuble périurbain, non bâti, ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance superficielle de vingt-trois (23) ares trente-sept (37) centiares, sis à Lomé, Afao Klémé Agokpanou Djigbé (P/Golfe) précisément à Zanguéra, objet du titre foncier n°52 801 RT, inséré au Livre foncier de la République togolaise, Vol 330, F° 28, limité au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les propriétés des collectivités ATANDJI AVOYI, AHIAHA et WOWOUI DJETO et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, appartenant à madame DZOKPE Ama Biava, constituante hypothécaire.

Tel au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et se comporte avec toutes ses aisances, dépendances, et appartenances sans aucune exception ni réserve.

Je leur ai en outre indiqué que l'expropriation sera poursuivie au Tribunal de Grande Instance de Lomé, sous la constitution de Maître Ezin DJOMATIN, Avocat au Barreau du Togo, au 313, Boulevard du 13 janvier au 1^{er} étage de l'immeuble de l'Agence du boulevard-Est de la Banque UTB à côté de la

Compagnie AIRFRANCE, non loin du siège de CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO et en face de la société EFOGERC audit et conseil, Commune du Golfe 4, quartier Béniglato, 04 BP : 926, Tel : 92 68 68 59/96 53 94 94 Lomé, E-mail : cabinetmediomatin@gmail.com, au cabinet duquel domicile est élu par la créancière poursuivante, la **BANK OF AFRICA-TOGO (BOA-TOGO)**, Société Anonyme agissant, poursuites et diligences de son représentant légal, et leur avons avisé que tous actes d'opposition au présent commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie devront y être délaissés;

La présente notification leur est faite à toutes fins utiles que de droit ;

J'ai ensuite, requis Monsieur le Conservateur de la propriété foncière du Togo d'apposer son visa sur les présentes et lui ai remis également une copie pour publication, ce à quoi il nous a répondu :

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ILS N'EN IGNORENT**

Et, je leur ai laissé, étant et parlant comme ci-dessus, copie de la grosse de la convention de crédit en compte courant en date du 23 août 2024 à laquelle sont annexées copies du procès-verbal d'arrêt contradictoire de compte du 23 décembre 2025, de la lettre de dénonciation et clôture juridique de compte courant datée du 23 décembre 2025, du pouvoir spécial en date du 23 septembre 2026 ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de :

FCFA.

L'HUISSIER ;



3

Le Moringa

Le purificateur naturel d'eau dont les Africains peuvent être fiers

Vous avez sûrement un Moringa qui pousse près de votre concession. On l'appelle « arbre miracle », « neverdie », « benzolive »... L'on consomme ses feuilles en sauce, l'on utilise ses graines pour extraire de l'huile. Pourtant, très peu de gens savent que ces mêmes graines peuvent rendre l'eau trouble des puits et des rivières limpide et plus sûre à boire.



Feuilles, poudre, infusion des feuilles du Moringa (Image trouvée sur internet)

Dans les villages et quartiers africains, l'eau des puits est parfois marron, l'eau de la rivière laisse un dépôt au fond du canari, et l'eau de pluie recueillie n'est pas toujours propre. Les maladies diarrhéiques dont le choléra, les infections... commencent souvent par un verre d'eau. Les produits chimiques existent, mais ils coûtent cher, il faut aller les acheter en ville, et beaucoup de familles ne peuvent pas se les offrir chaque semaine.

Et si la solution poussait déjà dans votre cour ?

Les graines de Moringa contiennent des protéines qui « attrapent » les saletés flottant dans l'eau : la terre, l'argile, et même une grande partie des bactéries. Imaginez que vous lancez un filet invisible dans l'eau. Les particules sales se collent ensemble, deviennent lourdes, et tombent au fond. Il ne reste plus qu'à récupérer l'eau claire en surface. C'est ce que l'on appelle la coagulation naturelle, exactement ce que font les usines de traitement, mais avec un produit que la nature nous offre gratuitement.

Le protocole simple, à la maison

Voici comment faire, étape par étape. Cela est simple, mais il faut respecter les proportions et les temps.

Ce qu'il vous faut

Des graines de Moringa

bien mûres (les gousses brunes, sèches)
Un mortier et un pilon ou un moulin pour broyer
Deux seaux ou deux grands récipients propres
Une cuillère pour mesurer

Les étapes

Préparer la poudre
Décortiquez les graines (enlevez la coque marron).

Broyez finement les amandes blanches jusqu'à obtenir une poudre fine, comme de la farine.

Activer la poudre

Mettez 1 cuillère à soupe



Graines du Moringa, non encore débarrassées des épluchures (Image trouvée sur internet)

rase de poudre (environ 5 g) dans un petit verre d'eau propre. Mélangez bien, puis ajoutez cette pâte dans 1 litre d'eau propre et agitez fortement pendant 1 minute. Vous verrez une sorte de mousse. C'est normal : Les protéines s'activent.

Verser dans l'eau à traiter

Versez cette préparation dans votre seau d'eau trouble (par exemple 20 litres).

Agiter : L'étape la plus importante !

Agitation rapide pendant 30 à 60 secondes (comme si vous battiez le lait).

Puis agitation lente et douce pendant 2 à 5 minutes (comme si vous remuiez doucement une sauce). C'est là que les petits flocons se forment et

grossissent.
Laisser reposer
Couvrez le seau et ne touchez plus pendant 1 heure 30 à 2 heures. C'est le temps que les saletés tombent au fond.

Récupérer l'eau claire

Avec une louche ou un petit récipient, prélevez délicatement l'eau claire en surface, sans remuer le dépôt au fond. Jetez le dépôt.

Trois règles d'or à ne jamais oublier

Le rôle de AfrikaSanté, c'est aussi de vous protéger. Alors soyez attentifs ceci : L'eau claire n'est pas forcément potable
Le Moringa enlève la boue et beaucoup de bactéries, mais pas toutes. Après la décantation, désinfectez toujours : faites bouillir l'eau 1 minute, ou exposez-la au soleil dans des bouteilles en plastique transparent (méthode SODIS) pendant 6 heures, ou ajoutez quelques

gouttes de chlore selon les recommandations locales.
Utilisez l'eau rapidement
La poudre de Moringa est elle-même une matière organique. Si vous gardez l'eau trop longtemps, des microbes peuvent s'y redévelopper. Buvez-la dans les 24 heures ou désinfectez-la.

Le Moringa est efficace sur l'eau trouble

Si votre eau est déjà claire (moins de 10 NTU), le Moringa ne servira pas à grand-chose. Dans ce cas, concentrez-vous directement sur la désinfection.

Ailleurs en Afrique, cela marche déjà !

Vous n'êtes pas les premiers à essayer. Des études menées au Niger, au Burkina Faso, au Mozambique et au Nigeria

ont montré des résultats impressionnants :
Au Mozambique, dans des puits urbains, 1g de poudre par litre a éliminé 100% des coliformes fécaux après une heure de décantation. Au Burkina Faso, des chercheurs ont combiné



Graines du Moringa, débarrassées des épluchures (Image trouvée sur internet)

le Moringa avec de l'aloé vera ou du figuier de Barbarie pour obtenir une eau conforme aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en seulement 15 minutes.
Au Nigeria, une analyse a prouvé que traiter l'eau avec du Moringa coûte moins cher que d'utiliser l'alun (le produit chimique

zones rurales, c'est une technologie appropriée : Locale, gratuite, biodégradable, et qui ne dépend de personne. Alors, plantez du Moringa. Un arbre par famille, c'est déjà une réserve de graines pour purifier l'eau, de

feuilles pour la soupe, et d'huile pour la peau. C'est l'arbre le plus généreux de nos régions, apprenons à l'utiliser en entier.

Mise en garde

Cet article est informatif et ne remplace pas une consultation médicale. En cas de diarrhée persistante, de fièvre ou de



Les graines de Moringa sur l'arbre, avant la récolte (Image trouvée sur internet)

classique).
La science confirme donc ce que nos anciens savaient intuitivement

Le conseil AfrikaSanté

Le Moringa n'est pas un médicament miracle, et il ne remplace pas une station de traitement. Mais dans nos villages, dans nos écoles, dans nos dispensaires dans les

déshydratation, consultez un professionnel de santé.

Edem Dadzie
Expertise : AfrikaSanté ;
La santé d'ici, expliquée avec science et respect de nos traditions.
AfrikaSanté : Médecine générale ; Phytothérapie ; Naturopathie
Retrouvez AfrikaSanté sur TikTok : @afrikasante

Togo / Électricité

Fin des délestages prévue à la fin du mois

Les perturbations du réseau électrique au Togo toucheraient à leur fin. La Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET) annonce une amélioration progressive de la situation dès la fin octobre 2026, à l'issue de travaux de maintenance sous-régionaux.

Face à l'exaspération croissante des habitants du Grand Lomé et d'autres localités touchées par de récurrentes coupures d'électricité, le directeur général de la CEET, Ilagou AYEVA, est intervenu sur la TVT, la télévision nationale. L'origine du problème réside dans le report d'un chantier de maintenance préventive mené par la West African Gas Pipeline Company (WAPCo). Initialement prévus du 7 au 22 octobre 2026, ces travaux sous-régionaux ont été décalés du 12 au 27 octobre. Ce retard a directement suspendu les livraisons de gaz naturel, indispensables au fonctionnement des centrales thermiques togolaises.

Pour éviter un effondrement total du réseau, le gouvernement togolais a ordonné à la CEET de basculer vers des combustibles liquides de substitution, notamment le fioul. Bien que cette alternative

soit nettement plus coûteuse et moins efficace que le gaz naturel, elle permet d'assurer un niveau de production minimal et de préserver la continuité du service dans plusieurs zones.

Dans ce contexte, un retour progressif à la normale est précisément prévu à partir du 27 octobre 2026, date de fin programmée des travaux de WAPCo et reprise attendue de l'approvisionnement en gaz. Interrogé sur l'absence du planning des coupures, la direction de la CEET a expliqué la difficulté d'établir des prévisions fiables dans un contexte sous-régional très instable. « C'est une crise sous-régionale qui évolue d'heure en heure. Nous nous adaptons en permanence pour minimiser l'impact sur nos clients », a précisé le D.G.

Au reste, la CEET livre quelques conseils de sécurité. La compagnie recommande en l'occurrence aux usagers de débrancher leurs appareils électroménagers pendant les périodes de coupure, afin d'éviter les dégâts causés par les surtensions au moment du rétablissement du courant.

La Rédaction

Moscou

Faure Gnassingbé confirmé au 3è Sommet Russie-Afrique

Le président du Conseil du Togo, Faure Gnassingbé, fera le déplacement à Moscou à la fin du mois pour assister au 3ème sommet Russie-Afrique, qui aura lieu les 28 et 29 octobre.

La confirmation de sa présence a été rendue publique par Igor Evdokimov, ambassadeur russe accrédité au Togo et relayée par un média du Kremlin, African Initiative.

L'annonce de la participation de Faure Gnassingbé au 3è Sommet Russie-Afrique, faut-il le dire, s'inscrit dans le prolongement du rayonnement de la diplomatie togolaise dans le monde, et marqué par un non-alignement pragmatique.

Alors que plusieurs pays voisins ou de la région, comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger, ont rompu de manière spectaculaire avec les partenaires occidentaux traditionnels pour s'allier quasi exclusivement avec Moscou, le Togo adopte une approche novatrice basée à la fois sur la multipolarité assumée, en conservant de très bons rapports avec les puissances traditionnelles: la France, l'Allemagne, l'Union européenne et les



Vladimir Poutine (g) et Faure Gnassingbé (d)

États-Unis, tout en ouvrant ses liens avec de nouvelles puissances comme la Chine, la Turquie et la Russie.

Aussi, le Togo fait de la Médiation et de la diplomatie de coulisse, des cordes de son arc diplomatique. Le président togolais s'est souvent positionné en facilitateur de dialogue en Afrique de l'Ouest, du Centre, entre

organisations régionales, entres belligérants internes, etc. Garder un canal avec le Kremlin lui permet de maintenir une influence centrale dans l'architecture de sécurité régionale.

Pour Moscou, la présence confirmée du président du Conseil du Togo représente un signal diplomatique assez élevé.

La Rédaction

Le recul de l'aide internationale et accentuation des besoins de financement

Les recommandations du FMI et de la Banque mondiale

Face à la contraction de l'aide publique au développement, le Togo doit sécuriser ses ressources pour financer ses investissements, soutenir l'activité économique et préserver ses équilibres budgétaires. Le financement du développement devient un enjeu majeur pour le Togo, dans un contexte international marqué par le recul de l'aide publique au développement (APD), le renchérissement du coût de la dette et la persistance de besoins sociaux et économiques importants. Selon les données évoquées de l'OCDE, l'aide internationale a diminué d'environ 23 % en 2025, une baisse historique qui fragilise les perspectives de financement des pays dépendants des ressources extérieures.

Pour Lomé, cette évolution pose la question de la disponibilité de financements prévisibles, indispensables à la réalisation des infrastructures, au renforcement des services sociaux et au soutien de l'investissement productif. Elle intervient également alors que les contraintes budgétaires limitent les marges de manœuvre de l'État.

La Banque mondiale,

un partenaire financier majeur

Malgré ce contexte défavorable, la coopération avec les institutions financières internationales demeure essentielle. En mars 2026, le portefeuille du Groupe de la Banque mondiale au Togo s'élevait à 1,49 milliard de dollars, répartis entre 18 opérations nationales et régionales. Ces financements couvrent notamment l'agriculture, l'énergie, les transports,

la santé, l'éducation et la protection sociale.

En décembre 2025, la Banque mondiale a également approuvé un financement de 150 millions de dollars, soit environ 84 milliards de FCFA, destiné à soutenir un programme de réformes sur trois ans. Celui-ci vise à stimuler l'investissement privé et la création d'emplois, avec l'ambition de mobiliser jusqu'à 800 millions de dollars de capitaux privés supplémentaires sur cinq ans. Cette perspective dépend toutefois de la mise en œuvre effective des réformes prévues.

Des besoins élevés sous contrainte budgétaire

Le soutien du Fonds monétaire international (FMI) constitue un autre levier. Le 29 juin 2026,

l'institution a validé les troisième et quatrième évaluations du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit, ouvrant la voie à un décaissement de 109,5 millions de dollars,



Badanam Patoki, ministre togolais de l'Economie

soit environ 62,6 milliards de FCFA. En parallèle, le FMI appelle à la poursuite des réformes des entreprises publiques, au renforcement de la gouvernance et à la maîtrise des pressions budgétaires liées notamment à la hausse des prix de l'énergie.

Dans ce contexte, les Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, organisées à Bangkok du 12 au 18 octobre 2026, ont offert au Togo l'occasion de défendre ses priorités et de rechercher des ressources complémentaires.

Au-delà des financements annoncés, l'enjeu est de diversifier durablement les sources de financement, de mobiliser davantage de capitaux privés et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques. La diminution de l'aide internationale renforce ainsi la nécessité, pour le Togo, de concilier financement du développement, maîtrise de la dette et préservation des équilibres économiques.

La rédaction

NOTRE APPLICATION



sur



GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE

Emportez l'économie
partout avec vous
en téléchargeant
notre application,
votre source
exclusive d'analyses
multisectorielles
percutantes

